



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 23/11/2012

Date de révision: 20/04/2015

Remplace la fiche: 21/05/2013

Version: 1.1

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: FUSHINE A L EAU - palissandre
Code du produit	: FUSHINE A L EAU
Groupe de produits	: Produit commercial

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### • Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Teinte en poudre, soluble dans l'eau, utilisée en ébénisterie.

#### • Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



**Mon-Drogueiste.Com**  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Email : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H335

Texte complet des phrases H: voir section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Pictogrammes de danger (CLP) :

	GHS07
Mention d'avertissement (CLP)	: Attention
Composants dangereux	: Orange II 166% (Acid orange 7)
Mentions de danger (CLP)	: H315 - Provoque une irritation cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H335 - Peut irriter les voies respiratoires
Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants P261 - Éviter de respirer les poussières P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection du visage P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Orange II 166% (Acid orange 7)	(n° CAS) 633-96-5 (Numéro CE) 211-199-0 (Numéro index) SUB0047	15 - 30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Carbonate de sodium	(n° CAS) 497-19-8 (Numéro CE) 207-838-8 (Numéro index) 011-005-00-2 (N° REACH) 01-2119485498-19	0,375 - 0,75	Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases H: voir section 16.

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.  
Premiers soins après inhalation : En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante, retirer immédiatement les vêtements contaminés.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.  
Premiers soins après ingestion : Se rincer la bouche à l'eau, ne pas provoquer de vomissements, appeler un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peuvent se produire: irritation de la peau.  
Symptômes/lésions après contact oculaire : Peuvent se produire: irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Pas d'informations complémentaires disponibles  
Moyens d'extinction appropriés : mousse, dioxyde de carbone (CO2) et poudre.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.  
Mesures générales : Assurer une ventilation d'air appropriée. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
- **Pour les non-sauveteurs**  
Pas d'informations complémentaires disponibles
  - **Pour les sauveteurs**  
Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiquer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Eliminer ce produit comme déchet dangereux.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Empêcher la création de concentrations

inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conditions de stockage	: Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Produits incompatibles	: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Equipement de protection individuelle	: Vêtements de protection. Dégagement de poussières: masque antipoussière. Gants. Lunettes de sécurité.
Protection des mains	: gants recommandés
Protection oculaire	: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements de travail normaux.
Protection des voies respiratoires	: Masque antipoussière
État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: selon nuance.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **10.1. Réactivité**

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### **10.2. Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

avec les oxydants (forts).

### **10.4. Conditions à éviter**

Eviter les chocs et les frottements. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ne pas utiliser d'outils pouvant générer des étincelles.

### **10.5. Matières incompatibles**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

## **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée. Lésions

oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## **12.1. Toxicité**

Ecologie - eau : Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPKB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### **14.1. Numéro ONU**

Non réglementé pour le transport

#### 4.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

#### 4.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

##### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

##### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

##### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

##### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

#### 4.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

#### 4.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 4.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- **Transport par voie terrestre**

Aucune donnée disponible

- **Transport maritime**

Aucune donnée disponible

- **Transport aérien**

Aucune donnée disponible

- **Transport par voie fluviale**

Non soumis à l'ADN : Non

- **Transport ferroviaire**

Transport interdit (RID) : Non

#### 4.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 5.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Réglementations UE**

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII Ne

contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

- **Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Textes complets des phrases H- et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 23/11/2012

Version: 1.1

Date de révision: 20/04/2015  
Remplace la fiche: 21/05/2013

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: FUSHINE A L EAU - ORANGE
Code du produit	: FUSHINE A L EAU
Groupe de produits	: Produit commercial

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Teinte en poudre, soluble dans l'eau, utilisée en ébénisterie.

- Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



**Mon-Droguiste.Com**  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Email : contact@mon-droguiste.com  
Web : www.mon-droguiste.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Pictogrammes de danger (CLP) :

Mention d'avertissement (CLP)

GHS07

: Attention

Mentions de danger (CLP)

: H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP)

: P102 - Tenir hors de portée des enfants

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection du visage

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Jaune métanile 154% (Acide Yellow 36)	(n° CAS) 587-98-4 (Numéro CE) 209-608-2	< 60	Eye Irrit. 2, H319
Orange II 166% (Acid orange 7)	(n° CAS) 633-96-5 (Numéro CE) 211-199-0 (Numéro index) SUB0047	< 25	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Brun foncé Stenochrome BJ (Rouge Acide 183)	(n° CAS) 6408-31-7 (Numéro CE) 229-054-5 (Numéro index) SUB0555	< 15	Eye Irrit. 2, H319
Carbonate de sodium	(n° CAS) 497-19-8 (Numéro CE) 207-838-8 (Numéro index) 011-005-00-2 (N° REACH) 01-2119485498-19	< 5	Eye Irrit. 2, H319
Hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2 (Numéro CE) 215-185-5 (Numéro index) 011-002-00-6	< 2	Skin Corr. 1A, H314

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2 (Numéro CE) 215-185-5 (Numéro index) 011-002-00-6	(0,5 =< C < 2) Eye Irrit. 2, H319 (0,5 =< C < 2) Skin Irrit. 2, H315 (2 =< C < 5) Skin Corr. 1B, H314 (C >= 5) Skin Corr. 1A, H314

Textes des phrases H: voir section 16.

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- Premiers soins après inhalation : En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante, retirer immédiatement les vêtements contaminés.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Se rincer la bouche à l'eau, ne pas provoquer de vomissements, appeler un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peuvent se produire: irritation de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peuvent se produire: irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Pas d'informations complémentaires disponibles
- Moyens d'extinction appropriés : mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et poudre.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.
- Mesures générales : Assurer une ventilation d'air appropriée. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

#### • Pour les non-sécuristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### • Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

## **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Procédés de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Eliminer ce produit comme déchet dangereux.

## **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

## **7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Mesures techniques : Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.  
Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Produits incompatibles : Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

## **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Equipement de protection individuelle : Vêtements de protection. Dégagement de poussières: masque antipoussière. Gants. Lunettes de sécurité.  
Protection des mains : gants recommandés  
Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.  
Protection de la peau et du corps : Vêtements de travail normaux.  
Protection des voies respiratoires : Masque antipoussière  
État physique : Solide  
Apparence : Poudre.  
Couleur : selon nuance.  
Odeur : Aucune donnée disponible  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 10.1. Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

avec les oxydants (forts).

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les chocs et les frottements. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ne pas utiliser d'outils pouvant générer des étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. Lésions
oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 3.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 4.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

#### 4.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

#### 4.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

##### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

##### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

##### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

##### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

#### 4.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

#### 4.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 4.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- **Transport par voie fluviale**

Non soumis à l'ADN : Non

- **Transport ferroviaire**

Transport interdit (RID) : Non

#### 4.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 5.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Réglementations UE**

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII Ne

contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

- **Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 16: Autres informations

Textes complets des phrases H- et EUH:

Eye Irrit. 2 Skin Corr. 1A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3 H314 H315	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves Provoque une irritation cutanée
H319 H335	Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 23/11/2012

Version: 1.1

Date de révision: 20/04/2015

Remplace la fiche: 21/05/2013

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: FUSHINE A L EAU – Poirier, Acajou, Chêne, Noyer, Bleu, Violet
Code du produit	: FUSHINE A L EAU
Groupe de produits	: Produit commercial

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- **Utilisations identifiées pertinentes**

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Teinte en poudre, soluble dans l'eau, utilisée en ébénisterie.

- **Usages déconseillés**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



**Mon-Droguiste.Com**  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Email : contact@mon-droguiste.com  
Web : www.mon-droguiste.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Pictogrammes de danger (CLP) :

	GHS07
Mention d'avertissement (CLP)	: Attention
Mentions de danger (CLP)	: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection du visage P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Jaune métanile 154% (Acide Yellow 36)	(n° CAS) 587-98-4 (Numéro CE) 209-608-2	< 50	Eye Irrit. 2, H319
Carbonate de sodium	(n° CAS) 497-19-8 (Numéro CE) 207-838-8 (Numéro index) 011-005-00-2 (N° REACH) 01-2119485498-19	< 25	Eye Irrit. 2, H319
Orange II 166% (Acid orange 7)	(n° CAS) 633-96-5 (Numéro CE) 211-199-0 (Numéro index) SUB0047	< 15	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Noir acide 12B 200% (Acid Black 1)	(n° CAS) 1064-48-8 (Numéro CE) 213-903-1 (Numéro index) SUB0031	< 10	Eye Irrit. 2, H319
Brun foncé Stenochrome BJ (Rouge Acide 183)	(n° CAS) 6408-31-7 (Numéro CE) 229-054-5 (Numéro index) SUB0555	< 5	Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases H: voir section 16.

- |   |  |
|---|--|
| Premiers soins général                    | : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Premiers  |
| soins après inhalation                    | : En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.   |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante, retirer immédiatement les vêtements contaminés.   |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| Premiers soins après ingestion            | : Se rincer la bouche à l'eau, ne pas provoquer de vomissements, appeler un médecin.   |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |  |   |
|--|---|
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Peuvent se produire: irritation de la peau. |
| Symptômes/lésions après contact oculaire     | : Peuvent se produire: irritation des yeux.   |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |  |  |
|--|--|
| Pas d'informations complémentaires disponibles |  |
| Moyens d'extinction appropriés                 | : mousse, dioxyde de carbone (CO2) et poudre.                          |
| Agents d'extinction non appropriés             | : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu. |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- |  |  |
|--|--|
| Protection en cas d'incendie                   | : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.   |
| Mesures générales                              | : Assurer une ventilation d'air appropriée. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. |
| • <b>Pour les non-sécuristes</b>               |  |
| Pas d'informations complémentaires disponibles |  |
| • <b>Pour les secouristes</b>                  |  |
| Pas d'informations complémentaires disponibles |  |

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Procédés de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Eliminer ce produit comme déchet dangereux.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

### **7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Mesures techniques	: Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conditions de stockage	: Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autre source de chaleur. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Produits incompatibles	: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Equipement de protection individuelle	: Vêtements de protection. Dégagement de poussières: masque antipoussière. Gants. Lunettes de sécurité.
Protection des mains	: gants recommandés
Protection oculaire	: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements de travail normaux.
Protection des voies respiratoires	: Masque antipoussière
État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: selon nuance.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 10.1. Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

avec les oxydants (forts).

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les chocs et les frottements. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ne pas utiliser d'outils pouvant générer des étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 4.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 4.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR)	:	Non	applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	:	Non	applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	:	Non	applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	:	Non	applicable
Désignation officielle de transport (RID)	:	Non applicable	

### 4.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 4.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	:	Non applicable

### 4.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non
Autres informations	:	Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 4.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- **Transport par voie terrestre**

Aucune donnée disponible

- **Transport maritime**

Aucune donnée disponible

- **Transport aérien**

Aucune donnée disponible

- **Transport par voie fluviale**

Non soumis à l'ADN : Non

- **Transport ferroviaire**

Transport interdit (RID) : Non

### 4.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 5.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Réglementations UE**

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII Ne

contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

- **Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **1.5.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **SECTION 16: Autres informations**

Textes complets des phrases H- et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*



## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 23/11/2012

Version: 1.1

Date de révision: 20/04/2015

Remplace la fiche: 21/05/2013

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: FUSHINE A L EAU – Acajou, Merisier, Gris, Jaune, Rouge, Violet, Vert, Bleu,
Code du produit	: FUSHINE A L EAU
Groupe de produits	: Produit commercial

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Teinte en poudre, soluble dans l'eau, utilisée en ébénisterie.

- Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



**Mon-Drogueiste.Com**  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Email : contact@mon-drogueiste.com  
Web : www.mon-drogueiste.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Noir acide 12B 200% (Acid Black 1)	(n° CAS) 1064-48-8 (Numéro CE) 213-903-1 (Numéro index) SUB0031	< 10	Eye Irrit. 2, H319
Brun foncé Stenochrome BJ (Rouge Acide 183)	(n° CAS) 6408-31-7 (Numéro CE) 229-054-5 (Numéro index) SUB0555	< 10	Eye Irrit. 2, H319

Jaune métanile 154% (Acide Yellow 36)	(n° CAS) 587-98-4 (Numéro CE) 209-608-2	< 10	Eye Irrit. 2, H319
Carbonate de sodium	(n° CAS) 497-19-8 (Numéro CE) 207-838-8 (Numéro index) 011-005-00-2 (N° REACH) 01-2119485498-19	< 5	Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases H: voir section 16.

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Premiers
soins après inhalation	: En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante, retirer immédiatement les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau, ne pas provoquer de vomissements, appeler un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peuvent se produire: irritation de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peuvent se produire: irritation des yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles	
Moyens d'extinction appropriés	: mousse, dioxyde de carbone (CO2) et poudre.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.
Mesures générales	: Assurer une ventilation d'air appropriée. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

- Pour les non-sauveteurs**

Pas d'informations complémentaires disponibles

- Pour les sauveteurs**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Eliminer ce produit comme déchet dangereux.
-----------------------	---

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conditions de stockage	: Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Produits incompatibles	: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Equipement de protection individuelle	: Vêtements de protection. Dégagement de poussières: masque antipoussière. Gants. Lunettes de sécurité.
Protection des mains	: gants recommandés
Protection oculaire	: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements de travail normaux.
Protection des voies respiratoires	: Masque antipoussière
État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: selon nuance.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

## **9.2. Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **10.1. Réactivité**

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

#### **10.2. Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

avec les oxydants (forts).

#### **10.4. Conditions à éviter**

Eviter les chocs et les frottements. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ne pas utiliser d'outils pouvant générer des étincelles.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

## **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

## **12.1. Toxicité**

Ecologie - eau	: Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.
----------------	--

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
---------------------------------	---

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### **4.1. Numéro ONU**

Non réglementé pour le transport

### **4.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

### **4.3. Classe(s) de danger pour le transport**

#### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### **IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- **Transport par voie terrestre**

Aucune donnée disponible

- **Transport maritime**

Aucune donnée disponible

- **Transport aérien**

Aucune donnée disponible

- **Transport par voie fluviale**

Non soumis à l'ADN : Non

- **Transport ferroviaire**

Transport interdit (RID) : Non

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Réglementations UE**

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII Ne

contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

- **Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 16: Autres informations

Textes complets des phrases H- et EUH:

Eye Irrit. 2 H319	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux
----------------------	--

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.